



Déclaration d'assemblage

Nom et adresse de l'assemblateur

FARMOR – ZA des Pierrelets – 38 Avenue des Pierrelets –
45380 Chaingy

Déclare que l'assemblage du coffret de secours VSL AMBULANCE référence FAR 2056 PP dont la composition est détaillée ci-dessous :

1 couverture de survie	CLASSE I
1 bande de crêpe 4 m x 5 cm	CLASSE I
1 bande de crêpe 4 m x 10 cm	CLASSE I
10 compresses stériles individuelles 30 cm x 30 cm	CLASSE I (S)
2 pansements absorbants stériles 20 x 40 cm	CLASSE I (S)
2 rouleaux de sparadrap sécable 5 m x 2 cm	CLASSE I
15 paires de gants jetables	CLASSE
2 paires de gants stériles	CLASSE I (S)
1 clamp de barr stérile	CLASSE I (S)
1 paire de ciseaux 13 cm à bouts ronds	/
3 canules oropharyngées de 3 tailles	CLASSE I (S)
1 masque bouche à bouche	CLASSE I
1 flacon de 100 ml de gel hydro alcoolique	/
1 lampe électrique avec pile	/
5 morceaux de sucre emballés	/
10 sacs poubelle	/
5 sacs vomitifs	CLASSE I
2 masques chirurgicaux	CLASSE I
2 masques FFP2	/

Remplit toutes les exigences de l'article 12 de la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE et de l'article R5211-67 du code de la santé publique.

Nous certifions :

- Avoir vérifié la compatibilité réciproque des dispositifs conformément aux instructions des fabricants et les avoir assemblés en suivant leurs instructions ;
- Avoir effectué l'emballage du système ou du nécessaire et fourni aux utilisateurs des informations reprenant les instructions pertinentes des fabricants ;
- Avoir réalisé l'ensemble de ces opérations selon des méthodes appropriées.

Cette déclaration est tenue à la disposition du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pendant une période de 5 ans.

Fait à Chaingy,
Le 09/04/2019

Agnès MAILLARD

Avec Farmor, prenez le Reflex

<http://www.reflex-premiers-secours.com> - info@reflex-premiers-secours.com

